



En marge du rapport Stora. Littérature, Histoire et dépendance néocoloniale

Par [Abdellali Merdaci](#)

Mondialisation.ca, 18 mars 2021

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Le rapport de Benjamin Stora au président Macron sur « les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie » comporte une série de préconisations sur la réception de l'histoire coloniale et un volet culturel assez étriqué pour mériter d'amples débats. La littérature en est absente, parce qu'elle n'est pas ressentie comme un phénomène conflictuel. Entre la France et l'Algérie littéraires, il n'y a pas un conflit nommable mais une pernicieuse situation de domination néocoloniale, suffisamment enracinée.

S'il évoque quelques noms (Jean Pélégri, Emmanuel Roblès, Marie Cardinal, Alain Vircondelet et André Rossfelder, pp. 37-38) et quelques titres de la littérature française sur le thème très proche de l'Algérie coloniale (ainsi « Les Chevaux du soleil » [1968-1975] de Jules Roy et « Fort Saganne » [1980] de Louis Gardel), Stora se contente d'une notation lapidaire pour solder un passif littéraire colonial qui fut contraignant : « (...) la figure de l'ancien colonisé est rarement présente, presque comme des étrangers sur leur sol natal » (p. 74). Bien avant « L'Étranger » (1942) d'Albert Camus, texte typique de cette éviction de l'Indigène, il y a la littérature coloniale des Européens d'Algérie dans sa signalée radicalité qui l'a précédé, dont l'École d'Alger, à laquelle il a appartenu, achève le cycle : du pittoresque Cagayous, inventé par Musette, rugissant les clameurs d'une époque raciste et antisémite, à Louis Bertrand, sur les traces de Stéphane Gsell et d'une Algérie résolument latine, Robert Randau, vague adepte de Jules Ferry, pratiquant un paternalisme honteux envers la « race soumise », et Charles Courtin (« La Brousse qui mangea l'homme », 1925), opérant une géographie ségrégationniste des espaces dévolus aux communautés de la colonie, et leurs nombreux épigones. Si l'occupation française de l'Algérie a été une affaire de militaires, de gendarmes et de policiers, la littérature qu'en ont donnée les colons européens a été à la mesure d'un encadrement sans faille du mythe colonial, tout en s'érigeant en lieu de toutes les exclusions. Signe symptomatique de cette séparation, l'Algérie coloniale créait pour les Européens et les Indigènes deux sections du Grand Prix littéraire de l'Algérie, financé par le gouvernement général. On ne mélangeait ni les populations ni leurs littératures.

S'il accorde une soigneuse attention au cinéma largement référencié dans son argumentaire, Benjamin Stora s'en remet au cinéaste Lucas Belvaux, adaptant le roman de Laurent Mauvignier « Des Hommes » (Paris, Minuit, 2009), pour marquer l'importance de la fictionnalité dans la construction des imaginaires des groupes sociaux, dans ce qui forge leur rapport à l'Histoire vraie : « La fiction permet de mélanger l'Histoire collective et les histoires individuelles. Raconter des histoires individuelles, même si elles sont fictives,

permet de multiplier les points de vue sur l'Histoire. Parce que la fiction a besoin de confrontations, de regards opposés, de dialectique pour intéresser et cette multiplication de points de vue permet au spectateur (ou au lecteur) d'élargir son horizon, de se faire sa propre idée. L'autre intérêt de la fiction, c'est de pouvoir raconter l'intime, l'explorer, fouiller la matière sombre, enfouie de chaque individu et, qui, parfois, permet de comprendre l'inexplicable » (p. 71).

Affirmation de principe. Toutefois, Benjamin Stora ne s'exprime pas sur ce que peuvent dévoiler la littérature et les arts algériens des blessures de la guerre, de leur guerre, puisqu'ils lui demeurent opaques. Alors que les récits de Français sur la guerre d'Algérie, sur leur guerre d'Algérie, abondent, la fiction littéraire, nécessairement algérienne, est simplement évacuée dans la réflexion de l'historien de l'Algérie contemporaine. Si le chargé de mission du président français devait confronter les imaginaires français et algérien de la Guerre d'Indépendance (1954-1962) dans l'édition française, il aurait recensé des dizaines d'ouvrages français, tous genres confondus, face au seul roman « L'Opium et le bâton » (Paris, Plon, 1965) de Mouloud Mammeri, adapté au cinéma par Ahmed Rachedi, en 1971. Il mentionne, certes, en exergue de son rapport un texte de Mouloud Feraoun, extrait de son « Journal, 1955-1962 » (Paris, Seuil, 1962) et pour le premier chapitre de sa réflexion un texte équivoque - on y reviendra - de Kateb Yacine sur les « Ancêtres », mais il manque dans son propre pays de l'appui d'un récit algérien de la guerre, qui n'a plus droit de cité en France. Il est clair, après l'indépendance de l'Algérie, que les créations littéraires d'Algériens sur la guerre de libération nationale, lointainement imagée dans les romans publiés à Paris de Malek Haddad (1958, 1960, 1961), Mohammed Dib (1959, 1962), Mourad Bourboune (1962), Assia Djébar (1962 ; exceptionnellement et tardivement en 1967), n'entraient plus dans la perspective de l'édition française. Le regard algérien sur la Guerre d'Indépendance a été particulièrement barré : cela ne sera pas sans effets néfastes. Dans le même temps, les Algériens étaient dépossédés de l'écriture de leur histoire littéraire, qui va échoir à des Français, un curé défroqué (sans aucun titre universitaire), aide-bibliothécaire au Centre diocésain d'Alger, et un coopérant tout juste licencié en lettres, enseignant d'ancien français, qui en assureront un long règne et une évidente charge politico-idéologique.

Dans les années 1960-1970, le thème de la guerre était abondamment stigmatisé et isolé dans ce qu'un universitaire français regroupait sous le vocable, volontairement péjoratif, de « romans de la SNED », du nom de l'unique éditeur algérien. Ces spécialisations éditoriales, d'un côté, le récit de la guerre en Algérie, de l'autre, la description, souvent critique, de la société algérienne confrontée aux premiers déchirements de l'indépendance, en France, engageaient une spécifique rupture entre ce qui pouvait s'écrire par des Algériens dans un pays et dans l'autre. La thèse « un pays, deux littératures » que j'ai exposé dans plusieurs contributions, mise en œuvre par l'Université, l'édition et les médias français, s'inscrivait dans la durée. Elle est la raison d'une nette scission dans la littérature des Algériens, qui perdure et retarde l'avènement d'une littérature nationale unie et autonome. Si l'Algérie, sortant du joug colonial français au gré de sacrifices humains, n'est pas formellement dominée politiquement par la France, sa littérature le reste pleinement.

Une domination littéraire française

Ce dualisme littéraire algérien, confirmé à l'indépendance, prolonge une séparation coloniale. À l'opposition « Littérature coloniale VS Littérature indigène » succède l'opposition « Littérature éditée en France VS Littérature éditée en Algérie ». Comme hier, la littérature indigène de la colonie, la littérature algérienne éditée en Algérie est une littérature dominée, écrasée par le double encerclement de l'institution littéraire française et de ses

auteurs algériens (ces navrants « Arabes de service », selon la formule célèbre de Malek Haddad). Expression d'un pays indépendant, la littérature des Algériens, spécialement celle qui est écrite en français, est considérée à Paris comme une périphérie de la littérature nationale française. Dans nombre de manuels scolaires et de traités d'histoire littéraire français édités dans les années 1960-1970, dont certains continuent à circuler dans les écoles et les universités, les auteurs algériens de langue française de la période coloniale sont recensés au crédit de la littérature française. Et, bien des décennies après, ce phénomène d'accaparement ne s'est pas tari : lors d'un colloque dans un pays nordique, en 2016, ce sont Boualem Sansal et Kamal Daoud (qui n'était pas encore naturalisé français), censément Algériens, qui représentaient la France littéraire et débattaient en son nom. De la colonie française à l'État algérien indépendant et souverain, rien n'aura donc changé.

Cette francisation des écrivains algériens, précédant leur naturalisation, agie en toute conscience par les éditeurs, est admise par le champ littéraire français, vindicativement assimilateur. Si la France sait attirer de potentiels écrivains algériens, qu'elle naturalise sans délai, il est tout autant vrai que la liberté de choix d'un pays, d'une nationalité, doit être reconnue à tous. Le problème qui est posé ici est celui de l'indispensable loyauté des auteurs français d'origine algérienne envers le pays - et la littérature - qu'ils ont quitté. Ce qui est insupportable, c'est que tel ou tel écrivain, Français par choix personnel, puisse encore parler de l'Algérie, rabaisser son peuple et son histoire, tout en prétendant en être le représentant qualifié. Moralement, intolérable : lorsqu'on a consciemment tourné le dos au pays de « Quassaman » et du 1^{er}-Novembre, il est odieux de prétendre en parler et, surtout, parler en son nom.

De même, la loyauté de la France littéraire envers la littérature d'un pays dont elle devrait accepter l'indépendance et l'autonomie littéraire, n'est pas acquise. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, entre la France et l'Algérie littéraires, une reconnaissance mutuelle qui garantirait une saine égalité et des échanges apaisés. Depuis les années 1950, les écrivains algériens reçus en France sont spécialement ceux qui sont adoués par le champ littéraire français et ses indémodables gourous et agents de lobbies divers dont celui, désormais très influent, du sionisme international. Un écrivain algéro-algérien, écrivant en Algérie et publiant en Algérie, nonobstant son savoir-faire, n'a pas, à l'instar de tous les écrivains du monde, sa place en France. L'édition française serait en mal d'aligner un seul contrat d'achat de droits d'une œuvre algérienne intégrale. Lorsqu'un auteur ou une œuvre l'intéresse, elle les prend dans un insensé piratage. En cinquante-neuf années d'indépendance, l'institution littéraire française et ses différentes ordres de l'édition, de l'École, de l'Université, des Académies, de la critique spécialisée, ignorent la littérature nationale algérienne dans ses différentes langues (arabe, tamazight, français) : aucun auteur de langues arabe ou tamazight, issu de l'édition algérienne, n'a été traduit et diffusé par l'édition française au moment où les écrivains de langue française (il s'en trouve de plus grande qualité que les têtes d'affiche actuelles de l'édition française) et leurs œuvres sont rejetés. Viendra-t-il le temps où l'édition parisienne acquerra auprès des éditeurs nationaux des œuvres d'authentiques auteurs algériens, comme elle le fait avec plusieurs pays de tous les continents, sans recourir à des cadres de soumissions abjects et répulsifs ?

Le système de domination que des capitales de la littérature mondiale, ainsi Londres et Paris, imposent à plusieurs pays anciennement colonisés, les accule politiquement et littérairement à une infinie dépendance. S'il est établi qu'un écrivain russe, chinois, américain, allemand, italien, n'attend rien de ces puissances littéraires impériales, un écrivain de langue française du continent africain n'a aucune chance de se faire connaître

hors de son territoire sans s'agenouiller devant la France. Jusqu'à quel point Alain Mabanckou, Léonora Miano, Fatou Diome, Abd Al Malik, Calixte Beyala et le groupe des « négropolitains » - et même la « décoloniale » Rokhaya Diallo - expurgeant de leur profil leur nationalité d'origine, devenus Français, expriment-ils leur pays de naissance abandonné ? Ces auteurs du Congo, du Mali, du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et des anciennes entités de l'Afrique équatoriale et occidentale française, constituent une périphérie africaine de la littérature française. Il en va de même pour les auteurs venant d'Algérie, dénationalisés, animant une autre périphérie surpeuplée et remuante de la littérature française. Ces auteurs de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb, Français, tourbillonnant dans le marais de la littérature française, sont artificieusement promus tuteurs de la littérature de leur pays d'origine. Exemple, plusieurs fois observé : en cas de besoin d'un écrivain dans une quelconque manifestation internationale, et par la volonté de l'institution littéraire française, relativement à l'Algérie, c'est le Français Anouar Benmalek (ou Salim Bachi ou un autre) ou, relativement au Congo, le Français Alain Mabanckou, qui parleront au nom de la littérature de pays (et même du continent !) avec lesquels ils n'ont plus aucune attache. Cette pesante mainmise de la France littéraire sur les littératures nationales de langue française subjuguées les confine dans un statut de littératures mineures, irrémédiablement mineures, dépouillées de leur destin, et les condamne, à terme, à disparaître.

Une littérature de valetaille

En France, dans le milieu littéraire, l'hypocrisie est de mise, insurmontable. Les spécialistes de la littérature française savent que la grande édition française, regroupée dans le Quartier latin, ne publierait pas la plus originale des œuvres littéraires, d'où qu'elle vienne, quel qu'en soit l'auteur, si elle n'en ressentait pas la singulière et pressante attente de son lectorat français. Ce lectorat symbolisé par le typique notaire de Carpentras, une cité du sud de la France, constitue une force économique indépassable : il est politiquement proche du Rassemblement national, historiquement marqué par son fourvoiement dans la collaboration pétainiste et son engagement pour l'Algérie française. C'est au nom de ce lectorat, et pour ne pas en troubler les fortes convictions, que l'éditeur germanopratin Gallimard a rompu les ponts avec l'écrivain anglais Martin Amis, refusant de publier son roman sur Auschwitz et la Shoah (« La Zone d'intérêt », 2014-2015, édité en seconde main par Calmann-Lévy). Car avant d'être une expression esthétique, l'œuvre littéraire est principalement une marchandise, et dans les antres germanopratins, la morale s'exerce dans une géométrie variable. C'est ce même éditeur parisien, autrefois collaborateur de l'occupant nazi, revendiquant une « direction aryenne », censurant la prose de Martin Amis, qui attend de publier les tracts rageusement antisémites de Louis-Ferdinand Céline, de l'or en barre.

Concernant spécialement l'Algérie, l'édition française ne déroge pas à la règle sacrée de ne publier que des textes qui n'effarouchent pas son lectorat traditionnel et ne froissent pas ses penchants idéologiques. En fait, une littérature de valetaille, saluée à Carpentras. L'Algérie a souffert, et souffre toujours, de ces écrivains algériens ou Français d'origine algérienne entrés dans les sillons dépravés de l'édition germanopratin et des ses ombreuses coulisses. Observons-en le résultat : la France littéraire (et, instinctivement, politique) a créé un Boualem Sansal, allié actif du sionisme international, dineur patenté du CRIF, piétinant les sépultures de martyrs palestiniens ; un Kamel Daoud, avorton littéraire lancé par Bernard-Henri Lévy, Alain Finkielkraut (avant son actuelle et momentanée disgrâce médiatique) et Pierre Assouline, puissant lobbyiste sioniste, allègrement naturalisé

français, en quête présentement du « Français du futur », qu'il entend symboliser ; un Abdelkader Djemaï, Oranais de naissance, qui persiste indignement à prêcher depuis Paris qu'un écrivain n'a ni nationalité ni frontières, prenant la suite dans cette revendication immonde défendue autrefois par l'académicienne française Assia Djebar (1936-2015) ; un Salim Bachi, aujourd'hui haut-fonctionnaire culturel français, qui se félicite d'avoir échappé à la tourbe algérienne ; un Anouar Benmalek, invétéré donneur de leçons aux Algériens, à la fois Suisse et Marocain, qui se vante d'entrer en Algérie et de narguer les Algériens avec son passeport français ; enfin, pour ne pas allonger cette liste, un Slimane Benaïssa, utilement traité par les « services » français, traversant la Méditerranée, au mitan de la guerre islamiste des années 1990, dans une malle diplomatique de l'ambassade de France à Alger, pour se faire assurément Français, nommé par un gouvernement des frères Bouteflika commissaire du Festival international du théâtre de Bejaia et oublié, jusqu'à nos jours, dans cette sinécure. À l'exception de Sansal, qui attend une nationalité française octroyée par l'État français, qui ne s'en cache pas, tous ces écrivains sont français, résident en France et l'unique lien qu'ils ont avec l'Algérie est d'en faire un scandaleux commerce et de s'en proclamer comme les justes délégués littéraires investis par la France.

Ajoutons à ces scabreux profils d'auteurs que la France souhaite (et a toujours souhaité) imposer à l'Algérie et aux Algériens, le funambulesque Yasmina Khadra, impétueux athlète de la course aux honneurs français (il est en effet piquant qu'un ancien commandant de l'Armée nationale populaire, gardienne des valeurs de la Glorieuse Armée de libération nationale, soit décoré de la Légion d'honneur française et qu'il en attende la rosette de Grand Commandeur !) et aux prix littéraires, guerroyant récemment contre le crapuleux Français d'origine marocaine Tahar Ben Jelloun, qui a mis l'académie des frères Goncourt au service du roi de l'Ouest et les riads de Marrakech à la discrétion de ses jurés, qui lui ferme opiniâtrement les portes d'un prix littéraire, dorénavant fortement dévalué. Pathétique panade pour un prolifique et emprunté faiseur de commodités bluettes aux tirages pharamineux, facétieusement traîné dans le caniveau par le feuilletoniste littéraire du « Monde » Éric Chevillard pour son improbable français de fantassin zouave, agité de rugueux solécismes (« Yasmina Khadra écrit faux comme une casserole »). Mais pour l'historien et le critique de la littérature algérienne, Yasmina Khadra, écrivain algérien coursant avidement les honneurs de la France, qui n'est pas son pays, où il est un étranger, de surcroît ancien officier supérieur de l'Armée nationale populaire, est indéfendable. Il est patent que la gueuserie des harkas, inféodés à l'ordre colonial français, était une spécialité algérienne. Il en reste dans la littérature des Algériens de malheureuses survivances.

Autre agacerie de l'édition française : Kamel Daoud a été vendu par son éditeur algérois au français Actes Sud (Arles) et payé en vile bimbelerie, comme dans la traite négrière de jadis. Son bref opus « Meursault, contre-enquête » est réécrit par l'éditeur arlésien sous le contrôle des ayants-droit d'Albert Camus, dont il a repris la trame de « L'Étranger », sans aucune considération pour un auteur abdiquant sa dignité de créateur libre. Mme Françoise Nyssen, achetant à Alger de la matière littéraire brute, en a fait un produit purement français, commercialisé en tant que tel dans le monde, sous les oripeaux hantés de l'écrivain pied-noir, prix Nobel de littérature 1957.

Voici, relativement à l'Algérie, ce que sait faire et à quoi se prête la France littéraire et, derrière elle, la France officielle.

Écriture de l'histoire coloniale et estampille française

Il est vrai que la France d'aujourd'hui a passé l'âge de sublimes penseurs et écrivains qui

ont fait son renom. Accrochant, comme des marques de lessive, ses écrivains aux mâts-drapeaux publicitaires de Paris, elle est plus dans le spectacle que dans la littérature. Elle n'est plus une nation littéraire respectable. Car, elle n'envisage plus la littérature qu'à l'aune du bruit médiatique que savent répandre d'indélicats imposteurs, qu'elle campe en bretteurs d'opérette, qu'elle arme contre le pays d'origine qu'ils ont renié. C'est dans les colonnes d'un quotidien kabyle d'Alger qu'un membre de la harka littéraire, levée dans les sous de l'édition et des médias français, vient de déclarer que la nationalité algérienne est une terre violente et inhabitable. C'est aussi vrai que ce « Français du futur » a lancé un appel aux Algériens pour retourner à la France et à la nationalité française, qu'ils ont massivement répudiées le 1^{er} juillet 1962. Ce petit soldat sans vergogne, à l'enseigne d'une « autre Algérie » vendue à la France, coutumier du buzz et des basses œuvres, adoubé à Paris par les porte-voix du sionisme international lorsqu'il martelait, en 2014, son indifférence aux Palestiniens et à Gaza sous un déluge de feu israélien, missionné de la France néocoloniale, sape la confiance des Algériens envers leur patrie et leur nation.

La France de MM. Stora et Macron, songera-t-elle à en rameuter une foule d'épigones, qui fantasmeront, à la ressemblance du cinéaste français d'origine algérienne Lyès Salem, sur « une France de Dunkerque à Tamanrasset » renaissant des décombres d'une décolonisation déchue ? Une des préconisations du rapport Stora y invite incidemment : « Favoriser la diffusion des travaux des historiens par la création d'une collection "franco-algérienne" dans une grande maison d'édition. Cela afin de poser des bases communes aux mémoires particulières, de définir un cadre acceptable par tous, des deux côtés et de chaque côté de la Méditerranée » (p. 96). Une collection dédiée à l'histoire de la colonisation française de l'Algérie dans une grande maison d'édition parisienne, accueillant des historiens algériens ? Cependant, rien ne ressemble à un éditeur parisien qu'un éditeur parisien et à un notaire de Carpentras, un notaire de Carpentras : on sait de quoi ils sont capables dans le domaine de la fiction littéraire.

Les expériences passées et récentes d'écrivains, d'artistes, de musiciens, de dramaturges, de cinéastes, de comédiens, d'universitaires, d'ingénieurs et de spécialistes des corps de santé, le soulignent, ces historiens algériens le resteront-ils longtemps sous les fourches caudines de leurs nouveaux garants ? Ne répondront-ils pas à leurs desiderata pour tenir le discours et incarner la posture qu'ils en attendent ? Immanquablement, Sansal, en première ligne, donne le ton : « Il n'a jamais été possible, après 1962, de nous approprier l'histoire du pays. Elle est la propriété exclusive du pouvoir FLN. On a été nourri de sa doxa, une histoire d'héroïsme et de vérités absolues, dès la maternelle » (« L'Obs », 28 janvier 2021). La cinéaste française d'origine algérienne Sofia Djama (39 ans et « Algérienne libre », semble-t-il) peut surenchérir dans cette même publication : « On est très abîmés par le devoir de porter la mémoire de nos parents et grands-parents, qui ont lutté pour la libération [...] On a été tellement soulés par le récit officiel... ».

Rébellion juvénile lue dans le rapport Stora ? Pourquoi le chargé de mission du président Macron, citant Kateb Yacine (p. 4), convoque-t-il cette curieuse thématique de l'impossible passé et de la quête des origines perdues des Keblout ? Précisément, ce malaisé et fragmenté ressouvenir des Anciens :

« Ce sont des âmes d'ancêtres qui nous occupent, substituant leur drame éternisé à notre juvénile attente, à notre patience d'orphelins ligotés à leur ombre de plus en plus pâle, cette ombre impossible à boire ou à déraciner, - l'ombre des pères, des juges, des guides que nous suivons à la trace, en dépit

de notre chemin. »

L'auteur de « Nedjma » (Paris, Seuil, 1956) ne manquait pas d'épiloguer sur l'échec d'une généalogie coupable d'avoir raté les rendez-vous de son histoire, d'avoir trahi sa propre histoire (« [...] quatorze mâles, qui ont à cœur de s'illustrer en arrachant leur père au voisinage du chacal, du tigre, du lion » ; Cf. « Le Fondateur », « Les Lettres nouvelles » (Paris), n° 40, juillet-août 1956). Avant et après « Nedjma », la littérature de Kateb n'excluait pas le trauma des Ancêtres, notamment, pour le reprendre, « l'ombre » du « Fondateur », « en son maquis », de ses descendants recomposant la mythologie de la tribu dans le présent colonial.

Les héros de la Guerre d'Indépendance sont aussi des fondateurs, semant dans leur pacte de sang et dans leur martyr une inaccoutumée espérance de liberté. Ils n'ont pas failli. Mais ce ne sont ni une famille ni un avenir pour Sofia Djama (et ses cousinages désespérés), qui veut en proscrire la mémoire. Au point qu'une historienne française, d'origine algérienne bien entendu, exige un « déverrouillage » de l'Histoire algérienne : en fait, enlever du récit national algérien tout ce qui empêche de jeunes Algériens d'aller à la rencontre de la France et devenir Français sans aucun passif tumultueux, expurger cette dérangeante mémoire de la Guerre d'Indépendance. Voilà les attentes de soudards habilités en France. Et, ce n'est qu'un début : la troupe haletante de demi-lettrés des troquets de France, de sécessionnistes makistes, d'illuminés de la « Tamazgha » et d'enturbannés de Londres et Genève, sur le même front de destruction de l'État algérien indépendant, n'est pas lâchée.

Ni l'Université, ni l'édition, ni les médias français ne sont disposés à entendre d'autres paroles que celles d'« Algériens libres », zéloteurs d'une « histoire libérée ». Ces historiens, affranchis des universités algériennes, formés dans les Instituts d'histoire de France, boursiers de MM. Stora et Macron, s'aviseraient-ils de dénoncer dans leurs ouvrages, principalement destinés aux Français, les crimes imprescriptibles de l'Armée française pendant une atroce colonisation ? Il faut plutôt craindre qu'ils soient totalement retournés, plaidant après le nébuleux publiciste Éric Zemmour, la réhabilitation de Bugeaud et de Bigeard et de leurs acolytes, de sinistre mémoire. Car, le sentiment de déroute face à la résurgence d'une Algérie française ne les a-t-il pas précédés ? N'est-ce pas Abdelkader Djemaï, célébrant l'abbé Lambert, le fougueux maire « anti-arabe » et « anti-juif » d'Oran, Boualem Sansal, traitant à grand bruit de « terroristes » les héros et martyrs de la Bataille d'Alger (1957), au lendemain d'un attentat islamiste, à Nice, en 2016, comme cela se comprenait et s'écrivait dans l'Algérie française du dernier quart d'heure ? Les exemples d'une rédemption quasi-obsessionnelle de la colonie française d'Algérie, de ses figures, désormais auréolées (Edmond Charlot, Yves Saint-Laurent, Fernand Pouillon et bien d'autres), et les récits d'une guerre anticoloniale volontairement entachée sont nombreux. L'édition française, la grande édition française (Gallimard, Grasset, Seuil), que compte requérir Stora, ne peut susciter que des écrivains et des œuvres révisionnistes (à la sauce Sansal, Daoud et Cie), qui n'inquiéteront pas sur les sujets de l'Algérie, du colonialisme, de la Guerre d'Indépendance, les cercles algérianistes de France et leurs contingents de lecteurs qui passent à la caisse.

Dans ce canevas éditorial du rapporteur français, le risque est de constater, comme pour le roman, deux discours historiques clivés : une histoire de l'Algérie, conçue, écrite et éditée en Algérie, strictement réservée à la consommation locale, et une histoire autre, pensée à Paris, publiée par une grande maison d'édition, sous le label d'une pseudo-pensée critique, qui recevra l'estampille française, lui ouvrant les portes des universités occidentales et,

accessoirement, du reste du monde, sûrement soumise à des directives politiques et académiques françaises. Plus distinctement, il y aura les historiens algériens d'Alger et les historiens (provisoirement) algériens ou Français d'origine algérienne de Paris. Convient-il de rappeler que depuis les années 1990, la France a naturalisé plusieurs centaines d'auteurs algériens, toutes spécialités confondues ? Il y aura, nécessairement, de nouvelles et impétueuses fournées.

MM. Stora et Macron auront à cœur, au nom de l'incontournable credo de la « libre expression » (l'est-elle vraiment dans l'édition et les médias français ?), de révéler, en Algérie, des « historiens libres », qui seront exclusivement jugés aux coups de boutoir qu'ils sauront donner à une conception académique et algérienne de l'écriture et de l'enseignement de l'histoire, qui n'a jamais été l'otage d'un néo-FLN délégitimé, qui n'en a que la lettre, ramassis d'héritiers présomptifs connus pour leurs sacs d'argent délictueux, affreux croquemitaine dont le chef était ordinairement domicilié à Neuilly-France, qui n'a aucune parenté avec celui qui a porté la marche libératrice et l'enfantement d'une nation, qui reste un acteur irrécusable de l'histoire algérienne contemporaine.

Que la France se rende à l'exigence d'une histoire de l'Algérie coloniale et de la Guerre d'Indépendance écrite par des Algériens, hors de son emprise académique et éditoriale, sans rajouter de la confusion à la confusion. Et, qu'elle écrive sa propre histoire à sa guise, comme elle sait le faire. S'il advenait, l'injurieux projet éditorial de Benjamin Stora renforcerait davantage l'impérialisme de la France sur la création et la pensée d'un État souverain. Les Algériens dont la littérature de langue française, la plus visible sur le plan international, reste à la fois proprement effacée ou corrompue par la France devront-ils accepter l'infamie d'une historiographie algérienne compromise. Si la proposition de Stora ne devait qu'agrandir le camp des Daoud-Sansal, répétant de vieilles félonies de bachaghas et de harkis d'antan, la menace serait d'aller non pas vers l'apaisement des mémoires mais vers un conflit politique durable avec les Algériens et leurs pouvoirs politiques de quelque obéissance qu'ils soient. Il n'est pas certain que les Algériens, de toutes sensibilités politiques, encouragent une histoire de la colonisation et de la Guerre d'Indépendance sous influence française, qui remette en cause un passé révolutionnaire qui les unit, qui reste l'inaltérable socle de leur solidarité.

Abdellali Merdaci

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Abdellali Merdaci](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Abdellali Merdaci](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca